

Création d'une Recyclerie Ressourcerie



SIEMDTO



Auteur :

15 R de la Cote d'Or
10140 Vendevre-sur-Barse

[Voir le site internet](#)

Patrick Dyon
direction@siedmto.fr

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le SIEDMTO est un syndicat de collecte des ordures ménagères et de collecte sélective dans l'Aube créé en 2002. Il gère actuellement 115 communes et quatre déchèteries. Pour compléter les actions mises en place dans le cadre de l'appel à projets « Territoires Zéro Déchet Zéro gaspillage » dont le syndicat est lauréat (redevance spéciale, tarification incitative, lutte contre le gaspillage alimentaire...), le SIEDMTO a souhaité entamer une réflexion sur la thématique des recycleries avec l'accompagnement de l'ADEME.

Afin de s'inscrire dans une démarche collaborative et participative, le SIEDMTO a proposé d'étendre le périmètre de la recyclerie aux deux collectivités voisines à savoir :

- La communauté de communes du Barséquanais en Champagne qui avait précédemment réalisé une étude de faisabilité concernant l'implantation d'une recyclerie, non concluante
- La communauté de communes de la Région de Bar-sur-Aube

La Recyclerie est un lieu de revente d'objets réutilisables récupérés en déchèterie, en apport volontaire ou à domicile sur demande sur l'ensemble du territoire. Elle est organisée en atelier chantier d'insertion dont le SIEDMTO est le porteur.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Les objectifs principaux sont les suivants :

Détourner un maximum de déchets de l'incinération ou de l'enfouissement,

Eviter de produire des déchets via le développement d'une structure de réemploi et de réutilisation,

Poursuivre la transition d'un modèle de réduction d'impact à un modèle de création de valeur, qu'elle soit environnementale, économique ou sociale.

Résultats quantitatifs

Au 31/12/2022 (ouverture depuis 02/09/2022) :

- 110 tonnes entrant pour réutilisation
- 19 tonnes valorisées en ventes magasins

Résultats qualitatifs

Le chantier d'insertion a permis de remettre 9 demandeurs d'emploi en 2022, puis 14 en 2023, dans un cadre professionnel afin qu'ils puissent définir un nouveau projet professionnel et réintégrer sur le long terme le marché du travail.

Le magasin a quant à lui été accueilli favorablement par les administrés du territoire couvert, et même au delà.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

L'action comprise dans le programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés consistait en la création d'une recyclerie - ressourcerie via la réhabilitation d'un bâtiment en friche et en s'appuyant sur la mise en place d'un chantier d'insertion en tant que Structure d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

Planning

Les travaux relatifs au bâti devaient débuter en 2019 et il était prévu une date prévisionnelle de mise en service de l'installation au 1er mars 2020.

Néanmoins, les travaux relatifs à l'équipement ont pris du retard du fait de temps d'instruction administratif (DREAL), de délais imposés par certains concessionnaires et ensuite du contexte sanitaire. Aussi, l'équipement a été mis en service en juillet 2022.

Moyens humains

Moyens humains mis en oeuvre :

- 1 ETP en tant que Directeur Coordinateur de l'équipement
- 2 ETP en tant qu'encadrants techniques (atelier-collecte et magasin)
- 0,34 ETP en tant que conseillère en insertion

Et pour l'année 2023, 10 ETP en tant que salariés en insertion.

Moyens financiers

Le coût des travaux est de 1 450 043,40 €. Divers équipements ont été également acquis pour 44 014,40 € HT.

Les participations en fonctionnement au titre des partenaires s'élèvent à hauteur d'1 € par habitant à ce jour. L'équipement devra trouver son point d'équilibre financier en fonctionnement à l'horizon des 5 années.

Moyens techniques

De nombreux équipements techniques ont été mis en place, et notamment :

- un véhicule de collecte de 20 m3 avec hayon, diable, sangles, contenants
- un transpalette peseur, matériel roulant, étiqueteuse
- conteneurs, rayonnages, outillage manuel, nettoyeur haute pression, armoires à outils, mobilier de bureau, mobilier de vente, matériels informatiques et numériques, établis, tables de travail, vêtements de travail
- un logiciel de gestion des flux, de leur entrée à leur sortie : GDR

Partenaires mobilisés

Plusieurs partenaires ont été et sont mobilisés :

Des partenaires financiers : Etat, Département de l'Aube, Région Grand Est, ADEME (CLIMAXION)

Des partenaires institutionnels : Etat, les prescripteurs tels que Pôle emploi, Mission locale..., mais aussi des partenaires locaux comme par exemple l'Entraide.

Des partenaires économiques : les entreprises du territoire et au-delà afin d'accueillir les salariés en insertion en période d'immersion en entreprises (PMSMP - Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel).

Des partenaires opérationnels que sont la Communauté de communes du Barséquanais en Champagne et la Communauté de communes de la Région de Bar sur Aube. Ces deux partenaires, parties prenantes au fonctionnement de la structure, participent annuellement au bilan financier.

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

La mobilisation des partenaires autour du projet, la préparation en amont du site, la communication et la bonne dynamique du chantier d'insertion ont été des facteurs clés de réussite du projet.

Difficultés rencontrées

Lors de la période de travaux, les délais d'instruction administratifs de ce type de chantier porté par une administration ont été longs. Par ailleurs, le contexte sanitaire et de crise économique n'a pas aidé sur la partie travaux (mais a donné une impulsion très certainement sur les objets de seconde main).

Dans le cadre du fonctionnement, les calendriers d'instruction des demandes de financement sont incompatibles avec une année civile imposant à la collectivité d'avoir une assise financière solide en amont. Les contraintes administratives de type création de régie doivent être anticipées tout comme les formations ou organisations logistiques. Une préparation minutieuse en amont est impérative.

Recommandations éventuelles

Il est recommandé de préparer en amont tout le circuit du flux : de son entrée, à sa vie au sein de l'équipement et à sa sortie (que ce soit en magasin ou en filière ou encore malheureusement en rebus). De nombreux dossiers administratifs sont à monter et nécessitent du temps. Le temps administratif ne doit pas être minimisé dans le cadre de la préparation.

Il est important de se doter de bons logiciels métiers et d'anticiper leurs paramétrages.

Enfin, les formations des personnels relatives à la gestion d'un chantier d'insertion doivent être également anticipées pour un meilleur accompagnement et une efficacité avec les salariés en insertion.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | REEMPLOI | RECYCLERIE | ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) | COLLECTIVITES LOCALES | EMPLOI LOCAL | INVESTISSEMENT | EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES | MOBILIER

Dernière actualisation

Octobre 2023

Fiche réalisée sur le site [optigede.ademe.fr](https://www.optigede.ademe.fr)
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Antoine CHIRON

antoine.chiron@ademe.fr

Direction régionale Grand Est